

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE QUARTIER DU 26 NOVEMBRE 2009</p>
--

Co-présidents : Monsieur Rachid HALLAL et Madame Sylvie HENault

Référent administratif de secteur : Mademoiselle Méryll COUDERT

Adjoint au maire à la prévention, santé et réussite éducative : Madame Brigitte JEANVOINE.

Adjoint au maire à la maintenance du cadre de vie et aux travaux : Monsieur Alain DUKAN.

Vice président de la communauté d'agglomération : Monsieur Axel URGIN.

Référent technique du secteur : Madame Denise BOUYOU

Etaient présents :

PELLETIER André, BOUYOU Michel, MERCERON Joël, MARALDO Armand, ETOC Pierre, BAZILE Pierre, OLIVIER Claude, LAVENANT Josette, VAN ECKHOUT Josiane, DESPRADEL Joëlle, DUBOIS Michel, LE GOFF Patricia, CURAT A., TURQUOIS Pierre, PRIEUR Christophe, RICHARD Anne, BERDY André, BARBIER Christian et Josette, FEVRIER Marie-Thérèse, LATTE Michèle, PESQUEUX Claude, MIALLET Annick, DEMOULIERE Patricia, MENAGER Andrée, SILVESTRE Stephan, VELLUET Jacques et Evelyne,

M. Hallal remercie ses invités et les habitants de leur présence. Il présente l'ordre du jour et ouvre la séance à 20h40.

L'ordre du jour est le suivant:

1 – Interventions municipales :

- a) Le forum santé : Madame Brigitte Jeanvoine
- b) L'environnement et le problème de la rue de la Prairie : Monsieur Axel Urgin
- c) Le remplacement d'arbres sur le secteur centre : Monsieur Alain Dukan

2 – Investissements et travaux 2009 : point sur l'avancement.

3 – Etat des lieux sur les problèmes de stationnement du quartier.

4 – Questions diverses.

a) Le forum santé : Madame Brigitte Jeanvoine

M. Hallal présente Mme Jeanvoine, adjointe au maire à la santé et conseillère générale, et la remercie de sa présence.

Mme Jeanvoine indique que l'accès aux soins demeure un problème récurrent et préoccupant pour beaucoup d'habitants. La mission ville et la ville de Créteil a décidé d'organiser, pour la première fois, une journée d'information et d'échanges sur ce thème. Elle offrira la possibilité à tous les habitants d'identifier les ressources du territoire, de comprendre le système de santé actuel et de valoriser les actions menées à Créteil. Elle sera organisée autour de stands d'information, de débats, de conférences, de séances d'initiation, de démonstrations de gestes de premiers secours, d'un espace vidéo et d'un espace de jeux autour de la santé.

Différents ateliers seront également proposés (accidents domestiques, la santé des personnes âgées, atelier théâtre, forum interactif, mais aussi des ateliers jeux et santé pour les enfants organisée par le Conseil Général 94 (autours des thèmes sur l'obésité, le cancer...)

Cette journée sera animée par de nombreux partenaires tels que : la CAF, l'hôpital Intercommunal, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le SAMU 94, le SAMI, la Ligue Contre le Cancer, etc.

Mme Jeanvoine invite les Cristoliens à venir nombreux à ce forum santé qui se déroulera le samedi 5 décembre 2009 de 10h à 18h à la Maison des Arts de Créteil.

b) L'environnement et le problème de la rue de la prairie : Monsieur Axel Urgin

M. Hallal remercie Mme Jeanvoine et présente M. Urgin, vice-président de la Communauté d'Agglomération et conseiller municipal.

M. Urgin, en charge du développement durable, des déchets et de la production florale, informe qu'un diagnostic sur les gaz à effet de serre est actuellement à l'étude. Selon le résultat, une politique volontariste pour rendre concret la diminution des gaz à effet de serre, sera mise en place. Il ajoute également que la ville de Créteil souhaite organiser avec la Communauté d'Agglomération Plaine centrale des animations dans le cadre de la semaine du Développement Durable du 1er au 7 avril 2010 et faire un travail avec les associations et les écoles afin d'être exemplaire sur ce point en éduquant aussi les plus jeunes.

M. Urgin indique que le comité de suivi mis en place par la mairie concernant les jardins familiaux de la rue de la Prairie semble bien fonctionner. La concertation permet bien d'améliorer la situation. Des bacs ont été mis en place en test et semblent être utilisés à bon escient.

Les riverains présents sollicite M. Urgin sur les problèmes de propreté des rues du quartier.

Question : Les habitants se plaignent du manque de nettoyage des rues et aimeraient voir revenir les balayeurs. Ils se plaignent aussi du bruit et de la pollution des souffleuses le week-end.

Réponse : M. Dukan prend la parole et indique que les Cristoliens sont plus présents sur la ville le week-end qu'en semaine. Le nettoyage est donc prioritaire le samedi et le dimanche. Les souffleuses travaillent en adéquation avec les engins de nettoyage. Leur mission est de souffler les feuilles au camion qui les aspire

M. Urgin, pour sa part, se dit sensible au sentiment de dégradation de la qualité de l'entretien émis par les habitants. Il est important que chacun puisse s'exprimer et que les services exposent aux habitants, en accord avec M. Cathala, leurs contraintes, leur organisation et leurs expliquent les problèmes qu'ils rencontrent.

Madame Henault précise qu'en effet suite à plusieurs remarques de riverains elle a contacté Jean-Paul Defrade, maire-adjoint de secteur, afin de rencontrer le nouveau responsable du service de la propreté urbaine de la communauté d'agglomération. Jean Paul Defrade doit se rapprocher de M. Colas et voir ces disponibilités pour éventuellement une première présentation de ce service, le 11 Décembre 2009, lors de la prochaine réunion du secteur centre.

Madame Bouyou précise que tout manquement ou constat peut être transmis directement au service de propreté (01 56 71 85 50).

Question : Pourrait-on informer les habitants des dates de passage du camion de nettoyage comme cela a déjà été fait ?

Réponse : M. Dukan rappelle que la programmation et l'organisation du nettoyage des rues sont fluctuantes. Il propose de rendre public le relevé de circulation des camions (ils sont équipés de GPS).

Question : Pourrait-on informer les habitants des dates de passage souvent nocturne du camion qui pulvérise de l'insecticide sur les arbres, de l'avenue de la république entre autre ?

De plus qu'en est-il de la nocivité de ces produits pour les riverains ?

Réponse : M. Dukan se rapprochera du service des parcs et jardins pour apporter les réponses nécessaires aux riverains tant sur la fréquence de leur passage que sur les produits utilisés.

Mme Henault demande également que les dates de passage pour cette désinsectisation soient également communiquées aux riverains, comme cela pouvait se faire les années passées, par affichage sur les arbres par exemple.

c) Le remplacement d'arbres sur le secteur centre : Monsieur Alain Dukan

M. Hallal remercie M. Urgin de sa présence et donne la parole à M. Dukan, adjoint du maire à l'entretien du cadre de vie, venu présenter la campagne 2010 d'abattage d'arbres sur le quartier Val-de-Brie.

L'abattage d'une douzaine de peupliers sur l'espace dit UCPA, appartenant au port autonome de Paris, est classé en 1^{ère} urgence suite aux investigations qui ont été menées sur ces arbres. Ces arbres sont âgés et ne présentent plus aucune résistance. M. Dukan rappelle qu'un de ces peupliers est tombé en 2008.

Un dossier complet comprenant une fiche signalétique par arbre, des photos et des résistogrammes, a été réalisé et est consultable à la permanence de M. Defrade, maire-adjoint du secteur Centre, présent le samedi matin à la Maison du Combattant.

Le principe d'un arbre replanté pour un arbre abattu sera totalement respecté puisque, 14 arbres, soit 2 de plus, devraient être replantés dès que les utilisateurs de la base UCPA auront donné leur avis. Une diversification des espèces d'arbres replantées est prévue : aulnes, frênes, cyprès chauve, saule,...

Question : Qui finance l'abattage de ces arbres ?

Réponse : Mme Bouyou indique que l'abattage est pris en charge par la ville. Le coût est de 7200 Euros pour les 12 arbres. Les arbres replantés, de circonférence comprise entre 25 et 30 cm, seront fournis par la communauté d'agglomération.

Question : Pourquoi les arbres ne seront il pas replanter au même endroit ?

Réponse : M. Dukan répond que l'alignement sur ce terrain est suffisamment dense, la replantation se fera à un autre endroit et avec d'autre essence afin de diversifier les espèces et d'implanter des espèces mieux appropriées à ces lieux.

Question : Le long du bras du chapitre, pourquoi les peupliers ne sont il pas remplacé par d'autres peupliers ?

Mme Bouyou indique que les peupliers sont des arbres qui ne vivent pas plus de 30 ans, ils sont très fragiles aux élagages et s'adaptent mal au milieu urbain avec des racines traçantes qui déforment les sols et dégradent les réseaux enterrés. Des arbres de cours d'eau sont plus adaptés à l'environnement local.

Les informations complémentaires qui pourront être donné par le service des parcs et jardin sur ce sujet seront transmises aux riverains par le biais des différents moyens de communication qui ont été mis en place par le bureau du CQ.

2 – INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX 2009 : POINT SUR L'AVANCEMENT.

Mme Hénault énumère les travaux réalisés dans le quartier dans le cadre des investissements 2009 qui avaient fait l'objet d'un vote en juin dernier:

- modification de l'escalier rue Monfray pour favoriser le passage des poussettes,
- réfection de l'escalier d'accès au Bras du Chapitre depuis la rue du Moulin Berson,
- rénovation et réalisation d'un sol souple sous un des jeux pour enfants du parc des Ravageurs.

D'autres petits travaux ont également été réalisés et sont visualisables sur le blog du Comité de quartier « [ww.creteil-marne.fr](http://www.creteil-marne.fr) »

Il est rappelé que chacun peut transmettre les points à améliorer dans le quartier auprès du bureau du comité de quartier. Les points seront visualisés lors de la visite de quartier annuelle, avec le référent technique de notre quartier, Denise Bouyou qui précise qu'elle transmettra le bilan des actions 2009 au bureau du comité de quartier et qu'il sera également joint au Compte rendu de cette AG.

Question - Certaines marches de l'escalier rue Monfray sont à réparer. De plus, il est demandé, dans un premier temps, l'installation d'une rampe pour faciliter sa montée et éventuellement un portillon pour dissuader le passage des deux roues motorisés.

3 – ETAT DES LIEUX SUR LES PROBLEMES DE STATIONNEMENT DU QUARTIER.

Le bureau du comité de quartier a recueilli plusieurs points et problèmes liés au stationnement dans le quartier. M. Dukan rappelle que la réunion d'information sur la réglementation et la tarification du stationnement payant sur voiries et parkings du secteur Centre, est prévue à la salle Jean Cocteau le jeudi 3 décembre 2009 à 20h30. Il invite les riverains des bords de Marne à s'y rendre afin de poser leurs questions et faire part de leurs inquiétudes.

Les riverains présents souhaiteraient avoir plus d'informations sur les engagements que va prendre la ville suite à l'enquête publique qui avait été menée en 2007, mais M. Dukan précise que la réunion du 3 décembre est programmée pour cela.

Question : Les agents de la ville peuvent-ils réprimander les véhicules mal stationnés rue Monfray, surtout les jours de marché ?

Réponse : Tous les agents de la ville ne sont pas assermentés et agissent actuellement principalement sur la rue du Général Leclerc.

Question : Une habitante indique un problème de stationnement gênant devant la sortie de son parking à l'angle de la rue des Ecoles et de l'avenue de la République, surtout les jours de marché, empêchant les habitants de la résidence d'entrer et de sortir. Elle aimerait qu'un arceau relevable soit installé.

Réponse : Mme Bouyou prend rendez-vous avec cette personne afin de voir sur place le problème.

4 – QUESTIONS DIVERSES

* Nuisances sonores du CHIC (Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil)

Des habitants indiquent des nuisances sonores provenant de l'hôpital Intercommunal, perceptibles aux abords immédiats de cet établissement mais également allée Centrale de l'autre côté du bras du chapitre. Les riverains ont fait part de leur gêne ressentie, au directeur technique du CHIC et au bureau du CQ.

M. Hallal indique que des mesures ont été réalisées au mois d'août, les résultats ont été demandés par le bureau du CQ afin qu'ils soient consultables le samedi matin à la permanence de M. Defrade. Suite à l'analyse de ces mesures effectuées et aux résultats obtenus, un rendez-vous sera pris avec M. Boyer directeur des services techniques de l'hôpital pour mieux cerner les problèmes rencontrés par les riverains.

Les riverains souhaitent une amélioration de la situation et sont aussi dans la perspective de déposer une plainte auprès du préfet afin qu'une enquête soit mise en place.

Le bureau du comité de quartier les tiendra informé dès réception des conclusions des mesures qui ont été effectuées.

* **Antennes-relais**

Une habitante évoque les dangers hypothétiques des antennes-relais situées sur les toits des immeubles et met l'accent sur celle de la rue Paul-François Avet, face au groupe scolaire Victor Hugo.

M. Dukan indique que les plaintes des habitants sur ce sujet ont été entendues et que le service urbanisme travaille actuellement sur ce dossier. Un audit est programmé par la ville sur l'ensemble des antennes-relais. Celles dont la puissance dépasse le seuil autorisé seront signalées. M. Dukan rappelle toutefois que la plupart des procès à l'encontre des opérateurs de téléphonie ont échoué.

* **La pollution lumineuse**

Le faisceaux lumineux du centre commerciale, ne pourrait il pas être supprimé ?

* **Requalification de la rue du Général Leclerc**

Un habitant aimerait savoir si les délais des travaux de la rue Leclerc sont confirmés ?

Un retard de livraison des pavés a causé un arrêt momentané des travaux mais ceux-ci devraient être livrés vers le 2 décembre 2009. La fin des travaux est toujours envisagée pour mars / avril 2010.

Question - Un habitant indique un incident survenu en juin 2009 rue du Puits Georget, un poteau s'est écrasé sur une voiture. Un second poteau semble s'incliné dangereusement. Serait-il possible de le changer ?

Mme Bouyou indique que, suite à cet incident, l'ensemble des poteaux en bois ont été vérifiés mais qu'une confirmation sera tout de même demandée à ERDF.

Question - Peut-on retirer les feuilles mortes avenue de la Ferme ?

L'enlèvement des feuilles en cette période est une intervention importante pour le service de la propreté de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne. L'ensemble de ses équipes ainsi que les jardiniers de la ville sont mobilisés et sont actuellement présents dans le secteur.

Question - Peut-on élaguer les arbres rue du Moulin ?

Question - Peut-on retirer les tags à nouveau apparus sur le muret de l'amphithéâtre du square Jullien ? Afin d'éviter cette dégradation récurrente, le comité de quartier demande que soit étudié l'arasement de ce muret et / ou la mise en œuvre d'enrochements.

Question - Un habitant indique que le sol de la passerelle de la Pie est abîmé. Le bitume se retire laissant apparaître des pavés. Ne serait il pas possible de reprendre cet accès et d'envisager la possibilité de retrouver un accès en pavés, plus esthétique.

Question - Un habitant signale que les revêtements des trottoirs du pont du Moulin Berson sont dégradés.

En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 22h40.